



COMMISSION DES FORETS ET DES PARCOURS POUR LE PROCHE-ORIENT

Vingt-septième session

Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite

29 septembre – 1 octobre 2025

Mise à jour sur les initiatives et les processus mondiaux présentant un intérêt pour la Commission

Résumé

Le présent document fournit un aperçu et des mises à jour sur les principaux développements mondiaux suivants, en rapport avec les forêts et le secteur forestier et présentant un intérêt pour la Commission :

- L'édition 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO ;
- L'édition 2026 du rapport de la *Situation des forêts du monde* ;
- Le XVIe Congrès forestier mondial (2027) ;
- Les forêts à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la FAO ;
- La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;
- Le Partenariat de collaboration sur les forêts ;
- Le Forum des Nations Unies sur les forêts et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts ; et,
- Les forêts et les conventions de Rio : développements récents et engagement stratégique.

Points à prendre en considération

La Commission est invitée à prendre note des processus et des initiatives mondiaux et à fournir des orientations, le cas échéant.

Pour toute question sur le contenu du présent document, veuillez-vous adresser à :

Mme Fidaa Haddad
Secrétaire de la Commission
Bureau régional pour le Proche-Orient
(Veuillez mettre en copie : nefr-commission@fao.org)

I. Introduction

1. Les forêts sont touchées par de multiples crises et sont de plus en plus considérées comme des éléments clés des solutions aux défis mondiaux en matière de développement et d'environnement ; elles font, donc, partie intégrante de nombreux programmes mondiaux. Le présent document donne un aperçu des principaux développements mondiaux, en rapport avec les forêts et le secteur forestier et présentant un intérêt pour la Commission.

II. Mise à jour sur l'édition 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO

2. Depuis 1946, la FAO surveille les ressources forestières mondiales par le biais d'évaluations périodiques menées en coopération avec ses Membres. Les informations fournies par l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) présentent une vue complète des forêts du monde et de l'évolution de ces ressources. Une telle vision globale et claire appuie l'élaboration de politiques, de pratiques et d'investissements solides en matière de forêts et de foresterie.

3. Le processus d'établissement des rapports nationaux est la pierre angulaire de l'Évaluation des ressources forestières (FRA), au cours duquel les meilleures informations disponibles et les plus récentes provenant de tous les pays et les territoires sont compilées et analysées par les correspondants nationaux de l'Évaluation des ressources forestières mondiales. Dans le cadre du processus d'établissement des rapports nationaux pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025, la FAO a organisé 14 ateliers régionaux et sous-régionaux. Les ateliers ont fourni aux correspondants nationaux une assistance technique et des orientations pour la compilation et la finalisation des rapports nationaux pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025 et ont, également, constitué un forum dans lequel les correspondants nationaux ont pu partager leurs expériences avec des collègues d'autres pays.

4. Un atelier sous-régional sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025 pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord¹ a eu lieu à Amman, en Jordanie, du 29 mai au 1^{er} juin 2023. Des correspondants nationaux et des suppléants de 12 pays de la région ont participé à l'atelier au cours duquel le processus d'établissement des rapports nationaux pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025 a été lancé.

5. Les résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025 seront publiés en octobre 2025. Parallèlement au rapport principal qui contient une analyse approfondie des données communiquées, la FAO publiera des rapports individuels pour les 236 pays et territoires couverts par le processus, sous la forme d'une base de données en ligne facilement accessible, de documents téléchargeables et d'un rapport interactif sur les principales conclusions.

III. Mise à jour sur l'édition 2026 du rapport de *la Situation des forêts du monde*

6. La publication phare biennale de la FAO, la *Situation des forêts du monde* (SOFO), fournit des données et des analyses sur les interactions entre les forêts et les populations,

¹ <https://www.fao.org/neareast/news/details/Strengthening-forest-reporting-for-a-greener-more-sustainable-future-in-the-Near-East-and-North-Africa-region/-en>

chaque édition étant axée sur un thème clé. Les rapports sur la Situation des forêts du monde complètent le rapport de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, publié tous les cinq ans, et d'autres publications liées aux forêts.

7. L'édition 2026 du rapport sur la Situation des forêts du monde, provisoirement intitulée *Restaurer les forêts et les paysages: la voie à suivre pour un avenir durable*, examinera comment les efforts de restauration des forêts et des paysages soutiennent les objectifs mondiaux, notamment les objectifs de développement durable (ODD), le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, le Plan stratégique 2017-2030 des Nations Unies sur les forêts (PSNUF) et la Feuille de route de la FAO pour les forêts (2024-2031). Il évaluera les progrès accomplis à l'échelle mondiale et régionale, mettra en évidence les stratégies rentables et les conditions favorables, et présentera des études de cas réussies. En mettant l'accent sur la restauration en tant que solution évolutive pour les moyens de subsistance, la biodiversité et la transformation des systèmes agroalimentaires, le rapport sur la Situation des forêts du monde 2026 sera lancé lors de la 28^{ème} session du Comité des forêts (COFO 28), en octobre 2026.

IV. XVI^e Congrès forestier mondial

8. Les Congrès forestiers mondiaux ont lieu depuis 1926, lorsque l'Institut international d'agriculture (IIA) a organisé le premier congrès en Italie. Après sa création, la FAO a repris plusieurs fonctions de l'AII et, depuis 1954, elle a coparrainé et a contribué à l'organisation des Congrès forestiers mondiaux, généralement tous les six ans.

9. À ce jour, 15 Congrès forestiers mondiaux ont eu lieu avec l'appui de la FAO. Les Congrès forestiers mondiaux sont des forums inclusifs pour l'échange de points de vue et d'expériences ainsi que pour des débats approfondis sur les principaux aspects des forêts et de la foresterie, conduisant à des recommandations applicables à tous les niveaux. Les Congrès forestiers mondiaux offrent au secteur forestier et à ceux au-delà du secteur, qui s'occupent des forêts et en prennent soin, l'occasion de faire le point sur l'état des forêts et de la foresterie, d'identifier les tendances, de débattre les politiques et de sensibiliser les parties prenantes, y compris les décideurs, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et le public.

10. Lors de la 176^{ème} session du Conseil de la FAO, il a été convenu que le XVI^e Congrès forestier mondial de 2027 serait accueilli par le Pérou.²

V. La foresterie à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la FAO

11. Dans le cadre des célébrations du 80^{ème} anniversaire de la FAO, la Division des forêts a lancé un processus mondial visant à reconnaître les meilleures pratiques et les approches innovantes en matière de production et de protection durables des forêts. Les candidatures pourraient être présentées par des institutions gouvernementales ; des agences nationales, régionales ou locale ; des organisations intergouvernementales ; des organisations non gouvernementales ; le milieu universitaire ; des organismes de services communautaires ; le secteur privé ; et, d'autres parties prenantes concernées. Les candidats retenus auront apporté des contributions exceptionnelles à la gestion durable des forêts, à la transformation des

² CL 176/REP 26.1.

systèmes agroalimentaires et à d'autres efforts conformes au mandat de la FAO. Ils seront annoncés lors du Forum mondial de l'alimentation (WFF) au siège de la FAO à Rome, en octobre 2025.³

12. En célébrant le 80^{ème} anniversaire de la FAO, la Division des forêts a également organisé un événement parallèle axé sur les jeunes le 30 juin 2025, lors de la 44^{ème} session de la Conférence de la FAO. Intitulé « Harmonies forestières : Rencontre de la jeunesse sur le thème 'Les liens entre les forêts, le bois et la musique' », l'événement comprenait des présentations animées par des jeunes sur l'approvisionnement durable en bois pour les instruments de musique et a servi d'introduction thématique au WFF, en octobre.

13. La première exposition mondiale de la FAO, *Des semences aux aliments*, est prévue du 10 au 13 octobre 2025, pendant le WFF. Conformément aux quatre améliorations⁴ de la FAO, l'exposition présentera les réalisations des membres et des partenaires dans les chaînes de valeur agroalimentaires – cultures, élevage, foresterie et pêche – ainsi que les innovations dans les domaines de science, de technologie, des systèmes de semences, d'engrais et de sécurité alimentaire, avec des fonctionnalités interactives telles que des dégustations de mets.

VI. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

14. Lors de la 20^{ème} session ordinaire⁵ (24-28 mars 2025), la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) a accueilli favorablement *le Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*⁶ et a pris note de ses conclusions. Le rapport fournit une évaluation mondiale des ressources génétiques des arbres forestiers et d'autres plantes ligneuses et il examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières,⁷ adopté par la Conférence de la FAO en 2013. Le rapport constate que des progrès ont été accomplis à cet égard, mais qu'il existe des limites et des lacunes nécessitant une action continue et renforcée pour améliorer la gestion des ressources génétiques forestières. Il appelle également à des efforts pour sensibiliser la communauté internationale à l'importance de ces ressources. Dans ce cadre, la FAO a publié une version abrégée du rapport⁸ et un article interactif⁹ en six langues. La CRGAA a également salué le lancement du Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières (SilvaGRIS)¹⁰ pour le suivi de la mise en œuvre du Plan

³ <https://www.fao.org/forestry/home/fao-80-global-forestry-recognition/en>

⁴ Une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie, sans laisser personne de côté.

⁵ CRGAA-20/25/Rapport <https://openknowledge.fao.org/items/ffe6cafc-8f0e-4f78-a98b-74ae3e7381f6>

⁶ La FAO. 2025. *Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Évaluations de la Commission des ressources génétiques de la FAO pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.

<https://doi.org/10.4060/cd4838en>

⁷ La FAO. 2014. Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières. La Commission des ressources génétiques de la FAO pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3849e>

⁸ La FAO. 2025. *Le deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières du monde en bref*. Évaluations de la Commission des ressources génétiques de la FAO pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd4888en>

⁹ <https://www.fao.org/interactive/2025/safeguarding-forest-genetic-resources/en/>

¹⁰ www.fao.org/silvagriss

d'action mondial et elle a encouragé tous les membres à soumettre leurs données à SilvaGRIS.

15. Sur la base des conclusions de la deuxième évaluation mondiale et des recommandations de la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières,¹¹ la CRGAA a examiné et révisé le Plan d'action mondial et un projet de résolution de la Conférence et elle a invité le Directeur général à les porter à l'attention de la Conférence de la FAO. Lors de sa 44^{ème} session en juillet 2025, la Conférence de la FAO a adopté le Plan d'action mondial révisé et a invité les Membres à renforcer leurs efforts en matière de la gestion des ressources génétiques forestières.¹²

VII. Mise à jour sur le partenariat de collaboration sur les forêts

16. Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), présidé par la FAO, est un partenariat volontaire entre 16 organismes internationaux disposant d'importants programmes sur les forêts. Le PCF soutient le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et ses États membres dans la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF), y compris ses objectifs forestiers mondiaux (OFM), les ODD liés aux forêts et d'autres engagements convenus au niveau international. Le PCF a tenu une réunion d'information virtuelle en avril 2025,¹³ sur sa réponse aux orientations de l'examen à mi-parcours de l'Arrangement international sur les forêts et du FNUF19, conformément à la résolution 2024/15 du Conseil économique et social de l'ONU.

17. Le Plan de travail du PCF pour 2025-2028, récemment publié¹⁴ et aligné sur le programme de travail quadriennal du FNUF, reflète les contributions des membres du FNUF et du PCF. Il s'appuie sur les réalisations existantes et définit les priorités, les actions conjointes, les besoins en ressources, les produits et les indicateurs ; il sera mis à jour chaque année. Dans la mise en œuvre du Plan de travail, le PCF donnera la priorité à l'échange d'informations afin d'identifier les priorités communes et les synergies, fournira des contributions techniques au FNUF, coordonnera la participation aux Conventions de Rio et aux organes directeurs des autres membres du PCF, et élaborera des messages à l'intention du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur les liens entre les forêts et les ODD.

18. Les initiatives conjointes¹⁵ du PCF, dirigées par un ou plusieurs membres du PCF, apportent un appui scientifique et technique. Les initiatives conjointes habilitantes soutiennent la coordination, l'élaboration de politiques, les décisions fondées sur des données scientifiques, le suivi, le financement, l'établissement de rapports, l'éducation et la sensibilisation. Les six initiatives conjointes habilitantes suivantes sont en cours : les rapports relatifs aux forêts ; la facilitation du financement des forêts ; l'éducation forestière ; les groupes internationaux d'experts sur les forêts ; le prix Wangari Maathai « Champions de la cause des forêts » ; et, la communication. Les initiatives conjointes thématiques répondent aux priorités émergentes ; elles sont généralement limitées dans le temps, mais peuvent évoluer vers des projets plus importants. Il existe sept initiatives conjointes thématiques en

¹¹ CGRFA-20/25/10.1.

¹² C 2025/REP, Annexe D (Résolution 2/2025).

¹³ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/events/briefing-on-the-work-of-the-collaborative-partnership-on-forests/en>

¹⁴ La FAO. 2025. Le Plan de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts 2025-2028 – Orientations stratégiques pour l'action forestière concertée. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd5238en>

¹⁵ www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/initiatives

cours : Bois durable pour un monde durable ; Inverser la tendance en matière de la déforestation ; la Conservation des forêts primaires ; la Gestion intégrée des feux dans les forêts tropicales ; les Forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition; le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et les OMF ; et, le Projet CITES sur les espèces d'arbres.

VIII. Le Forum des Nations Unies sur les forêts et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts

19. La 20^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF20) s'est tenue du 5 au 9 mai 2025, en tant que session technique dans le cadre du programme de travail quadriennal du FNUF pour 2025-2028. Les discussions ont porté sur la mise en œuvre du PSNUF, les liens entre les OMF et les ODD examinés par le FPHN en 2025 et 2026 ainsi que les synergies avec des programmes mondiaux sur, *entre autres*, le changement climatique, la biodiversité, la dégradation des terres, la restauration et le développement durable. Les progrès accomplis sur les OMF 1, 3 et 5 ont été examinés et les délibérations ont été reflétées dans le résumé du Président.¹⁶

20. Conformément à son mandat, la FAO a apporté d'importantes contributions aux discussions techniques¹⁷ et a coorganisé et contribué à plusieurs événements thématiques parallèles, en partenariat avec d'autres membres du PCF et d'autres partenaires et parties prenantes.¹⁸ Parmi les principaux sujets abordés figuraient le soutien au suivi et à l'établissement de rapports sur les forêts par le biais de l'Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, avec de nouvelles données qui seront publiées dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales - FRA 2025 ; les approches intégrées de la gestion de forêts des zones arides, mettant en évidence des initiatives telles que le Pâturage avec les arbres et le Programme pour les paysages durables des zones arides; les contributions à la stratégie de communication du PSNUF, y compris la Journée internationale des forêts¹⁹; et, la promotion des produits ligneux issus de sources durables par le biais de la campagne « Grow the Solution ». En tant que le PCF est présidé par la FAO, la dernière a publié une déclaration conjointe²⁰ sur les travaux conjoints du PCF et leurs orientations futures – cohérence des politiques, amélioration des données et de la gouvernance, et coordination du financement. Le PCF a proposé « Forêts et économies » comme thème de la Journée internationale des forêts en 2026, pour mettre en valeur les rôles vitaux des forêts dans les économies du monde entier.

21. La 21^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF21), qui aura lieu en 2026 en tant que session politique, continuera de se concentrer sur les OMF 1, 3 et 5. La 22^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF22), prochaine session technique, se tiendra en 2027 pour se concentrer sur les OMF 2, 4 et 6.

IX. Les forêts et les conventions de Rio : développements récents et engagement stratégique

¹⁶ Résumé du Président du FNUF20 (version avancée non éditée), section B.

¹⁷ [https://www.fao.org/new-york/events/detail/fao-at-the-20th-session-of-the-un-forum-on-forests-\(unff20\)/en](https://www.fao.org/new-york/events/detail/fao-at-the-20th-session-of-the-un-forum-on-forests-(unff20)/en) (en anglais seulement)

¹⁸ <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/events/cpf-at-unff-20/en>

¹⁹ Le spot de la Journée internationale des forêts, produit en 41 langues, a été visionné plus de 6 millions de fois. Quelque 14,000 publications sur les réseaux sociaux ont atteint plus de 85,2 millions de personnes.

²⁰ https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2025/05/UNFF20_CPF-joint-statement.pdf

A. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – COP29 et préparatifs de la COP30

22. S'appuyant sur la COP28, où les forêts ont été officiellement reconnues dans le résultat du Bilan mondial, la COP29 (tenue à Bakou en 2024) a renforcé le rôle des forêts dans l'action climatique, en accordant la priorité au financement de l'action climatique, à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à une plus grande ambition en matière d'atténuation et d'adaptation. Les principaux résultats comprenaient un accord sur un nouvel objectif quantifié et collectif en matière de financement de l'action climatique pour soutenir les pays en développement ; la finalisation des règles de l'article 6 sur les marchés internationaux du carbone ; et, l'adoption de l'objectif mondial d'adaptation (GGA) qui pourrait renforcer les stratégies forestières dans la planification nationale et améliorer l'accès au financement.

23. Au cours de ces conférences, la FAO a plaidé en faveur du rôle clé des forêts dans l'action climatique, à la fois en soutenant les programmes d'action de la présidence de la COP et en organisant des événements parallèles. Lors de la COP29, la FAO a participé en tant qu'intervenant à 33 événements liés aux forêts, dirigeant ou codirigeant 20 d'entre eux. Les sujets abordés comprenaient la mobilisation de financements pour la conservation des forêts primaires, l'action climatique dans les tourbières et les mangroves, et les innovations dans le suivi des forêts.

24. Un événement organisé par le PCF²¹ au Pavillon des forêts de la COP29 a souligné la bioéconomie forestière pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, en mettant l'accent sur la transparence des données, l'utilisation durable du bois et la mobilisation des investissements. Cinq « Forest Talks » du PCF²² ont été produits au Pavillon des forêts, en partenariat avec le Forum mondial sur les paysages.

25. La prochaine présidence brésilienne de la COP30 a donné la priorité aux forêts dans l'action climatique, aux peuples autochtones et à la restauration des écosystèmes, notamment en accueillant la prochaine conférence dans la région amazonienne du pays. La FAO s'engage activement à soutenir les priorités liées aux forêts et les États Membres dans la mise à jour de leurs contributions déterminées au niveau national et de leurs plans d'adaptation.

B. Convention sur la diversité biologique (CDB) – COP16

26. La COP16 de la CDB, tenue à Cali en 2024, a été la première depuis l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal; elle s'est concentrée sur les mécanismes permettant la mise en œuvre effective de ce cadre, y compris la mobilisation des ressources, le suivi, la planification, l'établissement de rapports et le développement des capacités. Parmi les principaux résultats obtenus, on peut citer la décision relative au Fonds-cadre mondial pour la biodiversité au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui a été mis en œuvre dans le but de mobiliser 200 milliards dollars américains par an d'ici 2030, conformément à l'objectif 19. Les premiers engagements ont été annoncés et les Parties se sont mises d'accord sur les priorités pour la programmation des premières allocations.

²¹ Coorganisé par la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et le ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche.

²² <https://www.youtube.com/@CPFvideochannel>

27. Les Parties ont approuvé les révisions apportées aux indicateurs principaux et ont convenu de poursuivre le développement méthodologique. La FAO, en tant que responsable de plusieurs indicateurs, notamment les zones en cours de restauration et la gestion durable des forêts (indicateur 15.2.1 des ODD), continue de fournir un appui technique pour affiner et mettre en œuvre le cadre d'indicateurs. La FAO dirige le Groupe de travail sur le suivi dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et soutient la méthodologie de suivi de l'objectif 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'Évaluation des ressources forestières mondiales est une source clé de données forestières pertinentes pour plusieurs objectifs du Cadre mondial de la biodiversité. Le Groupe spécial d'experts techniques (GSET) sur les indicateurs a présenté ses travaux initiaux à la COP16 de la CDB et son mandat a été prolongé. La FAO participe au GSET en tant qu'observateur et apporte son expertise en matière de suivi des forêts et de la biodiversité.

28. Le programme de travail élargi sur la biodiversité des forêts, adopté en 2010,²³ fournit des orientations détaillées aux Parties pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité forestière. Lors de la 27^{ème} réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT 27) qui aura lieu du 20 au 24 octobre 2027, les Parties examineront un examen stratégique et des mises à jour du programme de travail sur la biodiversité des forêts, dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ainsi que d'autres développements émergents en matière de gouvernance, de politique, de connaissances et de données forestières internationales.

29. Le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) contribue à la mise en œuvre des décisions relatives à l'utilisation durable de la faune sauvage et le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage soutient l'élaboration de méthodologies pour les cibles 4 et 5 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. En outre, la FAO élabore le Programme mondial sur l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier afin de renforcer le rôle des forêts et des arbres hors forêt gérés durablement dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en s'appuyant sur les conclusions de l'examen mondial FAO-CIFOR sur l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier.

C. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – COP16

30. La COP16 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) (Riyad, 2024), tenue sous le thème « Notre terre. Notre avenir. » et marquant le 30^{ème} anniversaire de la CNULCD, a mis l'accent sur le progrès, la résilience à la sécheresse, la restauration et les systèmes agroalimentaires.

31. D'importantes engagements financiers ont été annoncés pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, en particulier dans les régions les plus vulnérables du monde, dans le cadre du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse, de l'initiative de la Grande Muraille verte et de l'initiative verte saoudienne.

32. La FAO a organisé et a participé à de grands événements sur la restauration durable des terres, en particulier dans les zones arides, et sur la gestion durable des forêts en zones arides.

²³ <https://www.cbd.int/decision/cop/default.shtml?id=7196>

33. Sept décisions cruciales, visant à promouvoir la restauration et la résilience des terres, ont été adoptées lors de la COP16 de la CNULCD, notamment la promotion de la gestion durable et de la restauration des parcours et le renforcement de l'interface science-politique pour stimuler une action transformatrice en matière de restauration des terres et la résilience à la sécheresse.

34. L'engagement de la FAO s'aligne sur ses contributions à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification, contribuant ainsi aux objectifs mondiaux par le biais d'initiatives telles que le FEM et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.